

Nomination de Richard Ferrand à la présidence du Conseil Constitutionnel : la République s'enlise dans sa crise de régime.

Le 19 février 2025.

Emmanuel Macron a préféré une nomination par affinité plutôt que pour compétences et expérience. La France ne manque pourtant ni de hauts magistrats ni d'éminents spécialistes de droit constitutionnel...

L'abstention complice du RN dans cette nomination ajoute au cynisme du président de la République qui n'est plus que le garant de lui-même.

La fragilisation du Conseil Constitutionnel, déjà largement entamée, n'en abîme que plus notre démocratie.

Certes il ne porte pas sur ses seules épaules la déréliction générale de nos institutions mais la désignation de Richard Ferrand en est un symptôme de plus et le symbole pathétique et inquiétant.

La Vème République n'en finit pas de finir et nous étouffons.

Une alarme de plus sur la grande fragilité de notre démocratie, qui semble laisser indifférents certains parlementaires du centre et de la droite.

J'appelle tous les démocrates à se réveiller face à la menace qui pèse sur nous : car des institutions fragiles sont un terreau pour les aventures autoritaires, qui sont d'époque.

Pouria Amirshahi
Député de Paris

Contact presse :
Hugo PIERSON
07 78 57 64 15

